



Le 18/09/2001

- C.T.P.L. « ARTT » du 18 septembre 2001:  
l'ARTT ...c'est parti !  
(Présentation des 27 projets de protocoles)
- Intranet commun D.G.I./D.G.C.P.  
fin de l'expérimentation en Indre et Loire

## l'ARTT en Indre et Loire : c'est parti...pour l'anticipation!



Un contexte inchangé depuis le dernier C.T.P.L. a conduit les représentants de la C.G.T. à réitérer leur refus de voter laissant ainsi à la seule Direction la responsabilité des conditions de mise en place de l'ARTT., F.O. s'est abstenu sur la totalité des protocoles. La parité administrative a voté pour l'ensemble des projets, le président de séance annonçant: « je ne peux m'opposer à ce processus démocratique »...c'est bien la première fois...on croit rêver !

La CGT, comme vous pouvez bien l'imaginer, n'a jamais mis en cause un seul processus démocratique, mais elle condamne aujourd'hui l'extrême démagogie de la Direction, de notre Administration et du Ministère qui en l'absence de moyens nous feraient prendre des « vessies pour des lanternes » (*soucieux soudainement du confort et de l'avis des agents et d'un meilleur service public*).

**Qu'exprime notre refus de vote :** Ne pas participer au vote indique que les conditions ne sont pas créées pour émettre un avis qu'il soit favorable ou défavorable.

La parité administrative (qui a depuis le début décidé des conditions de mise en place de consultation, des propositions de projets de protocoles, des incitations aux réductions d'ouverture au public avec des compensations à heures ou périodes exceptionnelles...) décide donc seule mais est aussi **seule responsable** d'une situation qui va vite s'avérer ingérable.

La C.G.T. est intervenue lors de ces deux derniers C.T.P.L. pour demander :

- Une liste d'émargement permettant de s'assurer que tous les agents avaient pu prendre part à l'élaboration du protocole
- La même chose, le cas échéant, pour la modification des horaires variables (tous les agents doivent pouvoir donner leur avis sur les modifications)
- Que soit retenu le moins de périodes blanches possibles, notamment pendant les périodes de congés (les collègues pouvant indifféremment prendre congés ou jours ARTT sous les réserves habituelles, sans jongler entre les périodes à jours de congés et périodes à jours ARTT)
- un quasi statu-quo des horaires d'ouverture au public afin d'éviter entre autre toute tentative « d'invitation aux nocturnes et événements particuliers »
- **le bénéfice de la rétroactivité des jours ARTT au 1/09/2001 pour l'ensemble des agents sans traitement différencié dépendant de la date de mise en place de l'ARTT**
- Les ponts naturels : pas d'obligation pour les formules de 36h, une possibilité pour les autres. **Pour le 2 novembre, la notion de pont naturel sera examinée lors du prochain C.T.P.L. du 12/10/01.**

**27 protocoles** (+ le protocole de la mutuelle) :

**T.G., 9 services** : 1 formule à 36h00 (sur 4,5) - 5 formules à 37h00 - 2 formules à 38h00 - 1 formule à 38h30

**équipe de remplacement** : 38h00

**P.N.C., 17 postes** : 1 formule à 36h00 (4jours1/2) - 4 formules à 37h00 (dont 2 sur 4jours1/2) - 6 formules à 38h00 (dont 1 avec fermeture travaillée 1 après-midi) - 6 formules à 38h30 (dont 1 avec fermeture travaillée 1 après-midi).

e.mail : [tresor.cgt37@wanadoo.fr](mailto:tresor.cgt37@wanadoo.fr)

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX  
Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

**27 PROJETS DE PROTOCOLE SOUMIS AU C.T.P.L. DU 18/09/01**

**- ANTICIPATION AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2001 -**

Postes ou services	Formules ARTT	Vote/Emarge - ment des agents	Périodes blanches	Modifications d'ouverture au public	Protocoles déjà présentés pour l'anticipation au 1 <sup>er</sup> septembre 2001 - modifications -
<b>RICHELIEU</b>	<b>38H30</b>	OUI	15/12 au 15/01	Avant 35H00 Après 30H30 fermé le jeudi A.M. <i>Abandon de la permanence à Champigny sur veude - 4h30</i>	Le premier projet prévoyait 27H30 d'ouverture au public et 1 mois de période blanche en été.
<b>C.H.U.</b>	<b>38H</b> modif. horaires variables.	OUI	1/01 au 15/01	Avant 40H00 Après 33H00 <b>- 7h00</b>	Certaines vacances scolaires n'apparaissent plus dans les périodes blanches.
<b>TOURS 1<sup>ère</sup> div.</b>	<b>38H</b>	OUI	AUCUNE	Avant 40 H Après 35 H <b>- 5h00</b>	Pas de modification.
<b>Service des PENSIONS</b>	<b>37H</b>	OUI	15/10 au 1/12	Avant 39H30 Après 39H30 <b>INCHANGES</b>	Les vacances scolaires de mars, avril et Noël n'apparaissent plus
<b>LOCHES</b>	<b>38H</b> modif.horaires variables	OUI	1/01 au 15/01	Avant 35H Après 30H30 <b>- 4h30</b>	Le premier projet prévoyait 30H d'ouverture au public.
<b>CHATEAU RENAULT</b>	<b>37H</b> modif.horaires variables	OUI	1/12 au 5/01	Avant 35H Après 30 H <b>- 5h00</b>	
<b>T.B.O.</b>	<b>38H</b>	OUI	AUCUNE	Avant 40H Après 40H <b>INCHANGES</b>	
<b>LANGEAIS</b>	<b>38H30</b>	OUI	AUCUNE	Avant 35H Après 30H45 <b>- 4h15</b>	
<b>TOURS 2<sup>ème</sup></b>	<b>38H30</b>	OUI	AUCUNE	Avant 40H00 / 37H00 Après 34H30 (-5h30) <b>- 2h30</b>	
<b>TOURS NORD</b>	<b>38H30</b>	OUI	1/01 au 15/01	Avant 37H30 Après 35H <b>- 2h30</b>	
<b>Service Formation</b>	<b>38H30</b>	OUI	AUCUNE	<b>INCHANGES</b> T.G. : 39h30	
<b>Equipe de remplt</b>	<b>38H</b>	OUI	AUCUNE		
<b>Service du C.E.P.L.</b>	<b>36H/4,5j</b> sur 2 équipes vend.après midi ; lundi matin	OUI	AUCUNE		

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

Service du Personnel	37H	OUI	AUCUNE	
Service du Personnel	38H30	OUI	AUCUNE	
Service du Personnel <i>Attachée au service du personnel</i>	37H			
Service Comptabilité	37H modif.horaires variables	OUI	20/12 au 15/02	Avant 39H30 Après caisse 27H30 <b>- 12h00</b>
Service Aff.Eco	37H (+ 1 autre proposition)	OUI	AUCUNE	<b>INCHANGES</b> T.G. : 39h30
Service Liaison/rem	38H	OUI	Nov. sauf congés scolaires	
Service Epargne placement	38H modif.horaires variables	OUI	AUCUNE	
Service Epargne gestion	37H modif.horaires variables	OUI	AUCUNE	
TOURS BANLIEUE SUD	38H	OUI	4jours en sept oct. nov .dec. 2èmes quinzaines déc et janv	
CORMERY	36H sur 4jours1/2	OUI	15/12 au 15/01	Avant 35 h Après 32 h <b>- 3h00</b> vend.a.m.fermé et non travaillé
LIGUEIL	37H sur 4jours1/2	OUI	AUCUNE	Avant 35h Après 32h <b>- 3h00</b> vend.a.m.fermé et non travaillé
VOUVRAY	38H	OUI	AUCUNE	Avant 35h Après 32h30 <b>- 2h30</b> vend.a.m.fermé et travaillé
BOURGUEIL	38H30	OUI	AUCUNE	Avant35h Après 35h <b>INCHANGES</b>
AZAY LE RIDEAU	37H	OUI	AUCUNE	Avant35h Après 30h00 <b>- 5h00</b>
PREUILLY	38H30 horaires aménagés			Avant35h Après 34h30 <b>- 0H30</b>
				Avant 35h Après 32h <b>- 3h00</b> vend.a.m.fermé et non travaillé

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

L'ensemble des projets a été retenu en l'état. Seuls les horaires d'ouverture au public et les propositions de modifications d'horaires variables de la T.G. seront réexaminées à l'issue de la généralisation de l'ARTT. Un point d'information nous sera fait concernant les options retenues par les cadres A.

## l'intranet commun D.G.I./D.C.G.P.:

**en l'état, beaucoup de bruits et d'effets d'affichage!**

### INTRANET COMMUN DGI /DGCP dans le CHINONNAIS =

#### des chiffres qui parlent :

Au contraire d'idées répandues par nos « politiques », le contribuable, quand il se déplace dans nos services, ne se trompe pas d'adresse (*Sur plus de 43000 usagers potentiels, seules entre 182 et 303 procédures ont été enregistrées, et seuls 11 questionnaires servis par les usagers*) !

#### nos responsables écrivent , en « terme d'appréciations qualitatives » :

« ce nouveau moyen de communication n'aurait pas entraîné d'augmentation du contentieux » ! (... OUF...)

#### les agents praticiens, dubitatifs, indiquent, au delà de la dotation en matériel informatique supplémentaire bienvenue, ne pas trouver d'amélioration dans le traitement des dossiers ni en terme de rapidité ni en terme de qualité

*Nous pourrions reprendre notre tract de mars 2001 (accessible sur notre site) qui faisait apparaître les difficultés de mise en place de l'intranet commun D.G.I./D.G.C.P. , et dire que les enseignements tirés du point d'étape du 27 mars 2001 en présence de MM.LAMIOT et GRAPINET n'ont, pour le moins, pas été suivis d'effet.*

**Le comptage des transactions, fin juin, entre la D.G.I. et la D.G.C.P., est toujours aussi faux (cf. tableau ci-dessous)...ce qui a vraisemblablement permis à la Trésorerie de Chinon d'être citée dans le rapport national avec un nombre important de procédures (115), des messages continuent à disparaître en cours de traitement, pas de meilleurs traitements des demandes (ni quantitativement, ni qualitativement), des problèmes d'utilisation de l'outil continuent à se poser , les scanners de la D.G.C.P. sont jugés « peu performants », les relations avec la D.G.I. ne se sont pas modifiées ( là où elles étaient bonnes, elles le demeurent, là où elles ne l'étaient pas... ).**

**De nouveaux besoins, liés à la faible utilisation, apparaissent, notamment en terme de formation.**

**Cette expérimentation qui, en l'état, arrive à son terme, ne permet pas de confirmer qu'elle répond à un besoin : son périmètre est peu ambitieux et à la hauteur des présents résultats, l'utilisation de cet outil, déjà faible en mars 2001, n'a cessé de baisser.**

**Dans le meilleur des cas,  
l'intranet commun remplacerait la fiche de visite !**

<b>NOMBRE ET REPARTITION DES PROCEDURES AU PLAN LOCAL</b>				
Nature des Interventions	Transmissions D.G.C.P. vers la D.G.I.		Transmissions D.G.I. vers la D.G.C.P.	
	D.G.C.P.		D.G.I.	
<b>Changement d'adresse</b>	<b>89</b>	<b>Sur 182 messages envoyés par la D.G.C.P. seuls 82 sont parvenus à la D.G.I</b>	<b>39</b>	<b>Sur 121 messages envoyés par la D.G.I. seulement 100 messages sont parvenus à la D.G.C.P</b>
<b>Demande adhés. mensu.</b>			<b>6</b>	
<b>Modif. Contrat. mensu.</b>			<b>32</b>	
<b>Déclaration de décès</b>	<b>14</b>		<b>7</b>	
<b>Délais de paiement</b>			<b>1</b>	
<b>Réclamation (gracieux)</b>	<b>10</b>			
<b>Réclamation (contentieux)</b>	<b>58</b>			
<b>Facilitation de prise de contact</b>	<b>11</b>		<b>17</b>	

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

Divers		à la D.G.I.	19	la D.G.C.P.
TOTAL	182		121	